



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-32635>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **26-32635**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Sartrouville

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION ET L'ANIMATION DE LA FERME URBAINE PEDAGOGIQUE DE SARTROUVILLE

**Description** : Le présent contrat de délégation de service public a pour objet de confier la gestion à titre exclusif et principal du délégataire, à ses risques et périls et pour la durée précisée ci-avant, l'exploitation, le développement, l'entretien et l'aménagement des terrains, ouvrages, bâtiments, installations, matériels, réseaux, biens et services actuels et à venir compris dans le périmètre délégué, tels que définis aux différents inventaires et plans annexés à la convention. Cet établissement est la ferme pédagogique située à Sartrouville, rue de Chatou. La ferme pédagogique de Sartrouville répond à ces objectifs qui se réalisent par : - La présentation d'un cheptel d'animaux de démonstration à des fins pédagogiques, - Une sensibilisation aux enjeux écologiques à travers des activités de terrain (soins aux animaux, jardinage, ..) et des différents espaces aménagés dans le site : marre, verger, potager, micro-forêt, haies nourricières, ... - La découverte des produits de l'exploitation au travers d'ateliers thématiques autour de la fabrication du pain, de la ruche, de la fabrication de jus de pomme, de la collection de graines, etc... Le délégataire assure cette mission dans les conditions de la convention et conformément aux dispositions de droit commun relatives à tout exploitant de ferme pédagogique, ainsi qu'aux dispositions particulières qui lui sont applicables. Il se conforme aux dispositions relevant du code de la commande publique (CCP) et du code général des collectivités territoriales (CGCT). Toutes les précisions sont apportées au projet de contrat, ainsi que dans les annexes à ce document. Le délégataire assure l'exploitation du service à ses risques et périls financiers. Sa rémunération sera donc substantiellement liée aux résultats d'exploitation du service. Les recettes d'exploitation seront notamment composées des recettes perçues auprès des usagers (visites et animations payantes de la ferme, vente des produits de la ferme, vente des produits de cafeteria, autres propositions du délégataire

formalisée dans son offre ex : formation,etc.), et d'éventuelles subventions publiques ou privées que le délégataire se charge de solliciter. Par ailleurs, la Ville verse, en contrepartie des contraintes particulières liées aux missions de services publics et des obligations imposées au titre de la présente délégation, une participation financière

**Identifiant de la procédure :** fca59d1d-f3f6-439b-ac40-406fab3f5456

**Identifiant interne :** DSP Exploitation ferme urbaine pedagogique

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77100000 Services agricoles

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 03322000 Cheptel

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 03325000 Petits animaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90700000 Services relatifs à l'environnement

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 33 Rue de Chatou

**Ville :** Sartrouville Cedex

**Code postal :** 78506

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Procédure : La Ville a décidé de recourir à la procédure ouverte, ce choix étant offert aux personnes publiques depuis l'arrêt du Conseil d'Etat 15 décembre 2006, Société Corsica ferries (req. n° 298618). Les candidatures et les offres doivent être déposées en même temps, dans un pli unique. Le Rc a pour objet de préciser l'objet de la consultation, le déroulement des discussions et des négociations, ainsi que l'ensemble des informations nécessaires aux candidats en vue d'y participer. Les différentes étapes de la procédure, les conditions d'admission et d'analyse des candidatures puis des offres sont ainsi mentionnées au Rc. Le délai de validité de l'offre initiale des candidats est de huit (8) mois à compter de la date limite de réception des offres initiales, ce délai s'applique également à compter de la réception de toute offre intermédiaire déposée au cours des négociations et de l'offre finale. La date de début des prestations mentionnée dans l'avis de publicité est donnée à titre indicatif. Visite De Site : Pour la préparation de leur offre, les candidats sont invités à effectuer une visite obligatoire des installations, objet de la délégation. Pour cela, ils devront prendre rendez-vous auprès du service Environnement en se faisant connaître par courriel aux adresses [acma@ville-sartrouville.fr](mailto:acma@ville-sartrouville.fr) et [ev@ville-sartrouville.fr](mailto:ev@ville-sartrouville.fr) au moins 5 jours francs avant la date souhaitée de la visite (délai calculé à dater de la réception dudit écrit par les services de la Ville) en précisant le nom et la qualité des personnes qui prendront part à la visite. Informations Complémentaires Sur La Candidature : Si le candidat envisage dès sa candidature de sous-traiter une partie de sa prestation, il devra joindre les mêmes documents dûment remplis et signés par le sous-traitant (ou chacun des sous-traitants) que ceux qui lui sont exigés par la Ville. Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées peuvent être admises à présenter leur candidature dans les mêmes conditions que les sociétés existantes. En cas de groupement, l'ensemble des documents

visés au présent article doit être produit pour chacun de ses membres (avec indication du mandataire), à l'exception de la lettre de candidature qui reste unique et sera renseignée pour chacun des membres. Le candidat précisera le rôle et les missions de chacun des membres. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut également faire état des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques (en produisant les mêmes documents dûment remplis et signés concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par la Ville) et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de la délégation de service public (tel que par exemple, un engagement écrit, daté et signé de la personne habilitée à engager l'opérateur économique établissant que cet opérateur économique s'engage à mettre à la disposition du candidat ses capacités professionnelles, techniques et financières dans le cadre de la présente Dsp). Tous les documents relatifs à la candidature et à l'offre doivent être intégralement rédigés en langue française. Les documents délivrés par des autorités étrangères dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue française

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION ET L'ANIMATION DE LA FERME URBAINE PEDAGOGIQUE DE SARTROUVILLE

**Description :** Le présent contrat de délégation de service public a pour objet de confier la gestion à titre exclusif et principal du délégataire, à ses risques et périls et pour la durée précisée ci-avant, l'exploitation, le développement, l'entretien et l'aménagement des terrains, ouvrages, bâtiments, installations, matériels, réseaux, biens et services actuels et à venir compris dans le périmètre délégué, tels que définis aux différents inventaires et plans annexés à la convention. Cet établissement est la ferme pédagogique située à Sartrouville, rue de Chatou. La ferme pédagogique de Sartrouville répond à ces objectifs qui se réalisent par : - La présentation d'un cheptel d'animaux de démonstration à des fins pédagogiques, - Une sensibilisation aux enjeux écologiques à travers des activités de terrain (soins aux animaux, jardinage, ..) et des différents espaces aménagés dans le site : marre, verger, potager, micro-forêt, haies nourricières, ... - La découverte des produits de l'exploitation au travers d'ateliers thématiques autour de la fabrication du pain, de la ruche, de la fabrication de jus de pomme, de la collection de graines, etc... Le délégataire assure cette mission dans les conditions de la convention et conformément aux dispositions de droit commun relatives à tout exploitant de ferme pédagogique, ainsi qu'aux dispositions particulières qui lui sont applicables. Il se conforme aux dispositions relevant du code de la commande publique (CCP) et du code général des collectivités territoriales (CGCT). Toutes les précisions sont apportées au projet de contrat, ainsi que dans les annexes à ce document. Le délégataire assure l'exploitation du service à ses risques et périls financiers. Sa rémunération sera donc substantiellement liée aux résultats d'exploitation du service. Les recettes d'exploitation seront notamment composées des recettes perçues auprès des usagers (visites et animations payantes de la ferme, vente des produits de la ferme, vente des produits de cafeteria, autres propositions du délégataire formalisée dans son offre ex : formation, etc.), et d'éventuelles subventions publiques ou privées que le délégataire se charge de solliciter. Par ailleurs, la Ville verse, en contrepartie des contraintes particulières liées aux missions de services publics et des obligations imposées au titre de la présente délégation, une participation financière

**Identifiant interne :** S-PF-1763276

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77100000 Services agricoles

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 03322000 Cheptel

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 03325000 Petits animaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90700000 Services relatifs à l'environnement

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 33 Rue de Chatou

**Ville :** Sartrouville Cedex

**Code postal :** 78506

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 25/06/2026

**Durée :** 180 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description :** Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat dont, si nécessaire, ceux retraçant les délégations ainsi que le numéro unique d'identification délivré par l'Insee (Siren) relatif au candidat soumissionnaire

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** Une lettre de candidature datée et signée (Utiliser le formulaire Dc1 de préférence, fourni dans le Dce) comprenant une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat (il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat) pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L3123-18 à L3123-21 et L3123-1 à L3123-5 du code de la Commande publique+ L'attestation justifiant de la régularité de la situation

fiscale est appréciée au dernier jour du mois qui précède la demande+ Les attestations justifiant la satisfaction des obligations sociales, à savoir, le cas échéant, l'attestation de vigilance Urssaf, les attestations Cnetp, l'attestation Msa et les autres attestations sociales doivent dater de moins de 6 mois ; ce document permettra au candidat d'attester de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés + Note de présentation générale du candidat et de son savoir-faire (y compris moyens humains/moyens matériels). Par ailleurs, le candidat pourra apporter tout autre justificatif et document qu'il jugera utile de présenter pour permettre à la Collectivité d'apprécier son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

**Critère :** Chiffre d'affaires annuel spécifique

**Description :** La déclaration concernant le chiffre d'affaires du candidat et/ou des associés réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles, précisant la part du chiffre d'affaires correspondant à des prestations comparables avec les prestations faisant l'objet du présent contrat. Egalement et/ou à défaut, tout autre document que le candidat souhaitera produire pour témoigner de ses garanties financières

**Critère :** Références sur des services spécifiés

**Description :** La présentation d'une liste des principales prestations comparables avec les prestations faisant l'objet du présent contrat (le candidat a la possibilité de démontrer par d'autres références ou par d'autres moyens son aptitude à exécuter la délégation et à assurer la continuité du service)

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité du service proposé aux usagers

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Equilibre économique de la délégation

Ordre d'importance : 2

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Gestion de la transition pour la reprise des activités auprès des usagers (incluant reprise du personnel éventuelle)

Ordre d'importance : 3

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1763276>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1763276>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Date limite de réception des offres** : 09/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Ville de Sartrouville

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Service de la Commande publique

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 76EF9D72-0A1F-72E3-EA9FAF8F1B74A165

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

## TED eSender

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Ville de Sartrouville

**Numéro d'enregistrement :** 21991

**Adresse postale :** 2 rue Buffon

**Ville :** Sartrouville

**Code postal :** 78506

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Point de contact :** FOND Pierre

**Adresse électronique :** [acma@ville-sartrouville.fr](mailto:acma@ville-sartrouville.fr)

**Téléphone :** 0130868421

**Télécopieur :** 0130868400

**Adresse internet :** <http://www.sartrouville.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Ville de Sartrouville

**Numéro d'enregistrement :** 76EF9D95-BE5E-74A2-279F75B524623EBE

**Adresse postale :** 2 rue Buffon Adresse uniquement pour les documents non numérisables (échantillons, copies de sauvegarde,...), Vos questions sont à poser par l'intermédiaire de l'onglet Correspondre avec l'acheteur

**Ville :** Sartrouville

**Code postal :** 78506

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Service de la Commande publique

**Adresse électronique :** [acma@ville-sartrouville.fr](mailto:acma@ville-sartrouville.fr)

**Téléphone :** 0130868421

**Télécopieur :** 0130868400

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

## 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Versailles

**Numéro d'enregistrement** : 76EF9DAA-9F7E-619F-29B0E938767F4BBE

**Adresse postale** : 56 avenue de Saint Cloud

**Ville** : Versailles

**Code postal** : 78011

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-versailles@juradm.fr

**Téléphone** : 0139205400

**Télécopieur** : 0139205487

**Adresse internet** : <https://www.versailles.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Service de la Commande publique

**Numéro d'enregistrement** : 76EF9DEA-B573-650E-D4B12235EDB8BED8

**Adresse postale** : 2 rue Buffon

**Ville** : Sartrouville

**Code postal** : 78506

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Responsable du service

**Adresse électronique** : [acma@ville-sartrouville.fr](mailto:acma@ville-sartrouville.fr)

**Téléphone** : 0130863997

**Télécopieur** : 0130868400

**Adresse internet** : <https://www.sartrouville.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : a17d5330-f57a-4ef3-b543-d94363c3d63a - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 30/03/2026 à 16:13

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30/03/2026